

Baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales (BIAPRI)

GPL-3007 Projet d'intégration (6 crédits)

Tuteurs (tutrice) responsables du cours :

Lloyd PAQUIN, Département d'économique : lpaq@ecn.ulaval.ca
Disponibilités : local : DES-2168 (à préciser).

Ivana OTASEVIC, Faculté de droit : ivana.otasevic.1@ulaval.ca
Disponibilités : DKN-5588 (à préciser).

Marcel FILION, Département de science politique : Marcel.Filion@pol.ulaval.ca
Disponibilités : local DKN-4405 (à préciser)

Objectif du cours :

Selon la description officielle qui en est proposée, ce cours a pour objectif l'«*approfondissement, par un travail de recherche sous la supervision de tuteurs, d'un thème d'affaires publiques et de relations internationales. L'étudiant(e) doit établir une problématique, une bibliographie scientifique, ainsi qu'un plan détaillé de son sujet et, à la fin de la session, présenter par écrit et oralement les résultats de sa recherche. Deux disciplines au choix de l'étudiant(e) doivent être intégrées au contenu du travail de recherche*».

Plus précisément, votre travail principal pour ce cours consistera à rédiger un mémoire de recherche d'environ 40 pages (**Interligne : 1 ½ ; caractère 12 points Times New Roman ?**), en équipe de deux ou trois selon votre préférence et en étroite consultation avec vos deux directeurs (ou directrice) de recherche. Les responsables du cours vont à cet effet vous proposer une liste de trois thématiques principales de travail, chacune de ces thématiques correspondant plus spécifiquement à une discipline privilégiée dans ce cours d'intégration. Une liste de sujets de recherche, précisant les thématiques générales, vous sera d'ailleurs présentée lors la rencontre en classe de la première semaine (le mercredi 11 janvier à 8h30). C'est donc à partir de cette liste que vous devrez identifier et définir votre projet de recherche, en prenant bien soin de vous assurer d'intégrer deux disciplines à votre cadre d'analyse. Par exemple, si vous décidez de choisir un thème de travail qui se situe principalement en lien avec la discipline de science politique, vous devrez vous assurer que votre problématique

permet d'intégrer une autre discipline du BIAPRI à votre cadre d'analyse, en l'occurrence soit l'économie, soit le droit.

Il est important de noter à ce propos que ce cours étant prioritairement axé sur des objectifs d'interdisciplinarité, vous devrez constamment garder à l'esprit, tout au long du développement de votre projet de recherche, qu'il ne s'agit pas simplement de traiter votre sujet successivement (de façon compartimentée) sous les angles des deux disciplines retenues. Il faudra plutôt veiller à constamment faire place simultanément à celles-ci au fur et à mesure de vos développements, à les dynamiser en quelque sorte en les mettant constamment en discussion afin de toujours bénéficier de leur éclairage mutuel au fil de votre recherche.

Organisation du cours :

Tel que déjà évoqué, le cours privilégie la formule du tutorat, ce qui implique concrètement que pour chaque projet de recherche, les responsables des deux disciplines choisies assumeront la direction et la supervision, au gré de rencontres particulières convenues au besoin, au long du trimestre, avec les étudiant(e)s. Toutefois, certaines séances plénières en classe sont prévues pour l'ensemble du groupe. Voici donc, sommairement, comment se déroulera le cours au fil des semaines (à noter que le calendrier suivant est provisoire, sujet à changements) :

Plan du trimestre

1^{ère} semaine : Séance en salle (mercredi 11 janvier 2012) - Présentation du plan de cours et des thématiques de travail. Début des rencontres (chaque équipe) avec vos directeurs pour discuter de votre choix de sujet.

2^e et 3^e semaines : Disponibilité des tuteurs (tutrice) pour rencontres avec les équipes sur rendez-vous.

4^e semaine : Remise du résumé du projet de recherche au plus tard le mercredi 1^{er} février à 16h00 (dépôt d'une version imprimée au secrétariat de science politique : DKN-3449). Disponibilité des tuteurs (tutrice) pour rencontres avec les équipes sur rendez-vous.

5^e semaine à 8^e semaine : Disponibilité des tuteurs (tutrice) pour rencontres avec les équipes sur rendez-vous.

9^e semaine (lundi 5 mars – vendredi 9 mars) : Semaine de lecture.

10^e à 12^e semaines : Disponibilité des tuteurs (tutrice) en vue de discuter de la finalisation de votre projet avant le colloque.

13^e semaine (mercredi 4 avril) – Colloque au cours duquel chaque équipe doit faire part succinctement (présentation de 12 minutes) de l'état d'avancement de sa recherche devant le groupe.

14^e et 15^e semaines : Suite au colloque, finalisation de la recherche avant la remise de la version finale du travail pour correction. **Date limite de remise (2 copies imprimées et 1 copie électronique) : le vendredi 13 avril avant 16h00, au local : DKN-3449.**

Thématiques proposées pour le travail :

- 1) Thématique générale de science politique :** Les défis de la gouvernance sur la scène internationale (ou mondiale) et la souveraineté étatique.

Sous-thèmes :

- Les droits de la personne.
- Les questions environnementales globales.
- La problématique de la guerre : légalité/légitimité.
- La mondialisation/globalisation de l'économie.

- 2) Thématique générale de droit :** Le droit international face aux nouveaux enjeux de la coopération

Sous-thèmes :

- Sécurité internationale.
- Justice internationale et droits de la personne.
- Culture et diversité culturelle en droit international.
- Le concept de développement durable.

- 3) Thématique générale d'économique :** L'environnement, commerce international et croissance.

Sous-thèmes :

- Les gaz à effet de serre.
- Union monétaire et union économique.
- Croissance durable.
- Globalisation de l'économie.

Modalités d'évaluation :

1. Remise d'un bref résumé (environ 1 page à 1 ½ interligne, 12 Times New Roman) de votre projet de travail faisant (date limite : le **mercredi de la 4^e semaine (le 1^{er} février) avant 16 heures**, au local **DKN-3449**) : **10 points**. Pénalité de retard de 1 point par jour ouvrable.
2. Présentation orale de la recherche dans le cadre d'un colloque qui se tiendra à la 13^e semaine, soit **le mercredi 4 avril AM et PM : 20 points**.

3. Correction de la version finale du travail écrit, qui doit être remis en deux exemplaires (date de remise : au plus tard **le vendredi 13 avril à 16h**, au local **DKN-3449**) : **70 points**. Pénalité de retard de 5 points par jour ouvrable.

Critères de correction :

Travail écrit (70 points) :

- Compréhension des enjeux de la problématique, capacité d'intégration des deux disciplines choisies et profondeur d'analyse : **40 points**.
- Bonne structuration, synthèse et clarté du texte : **10 points**.
- Contribution personnelle (originalité, réflexion) : **10 points**.
- Qualité du français : **10 points**.

Présentation orale de la recherche (20 points) :

- Compréhension d'ensemble et profondeur de l'analyse : **10 points**.
- Qualité de l'expression orale : **5 points**.
- Esprit de synthèse (capacité de couvrir l'essentiel dans le temps prévu) : **5 points**.

Échelle de notation :

A+	90 - 100
A	85 - 89
A-	80 - 84
B+	76 - 79
B	73 - 75
B-	70 - 72
C+	66 - 69
C	63 - 65
C-	60 - 62
D+	55 - 59
D	50 - 54
E	49 et moins

Politique relative aux règles disciplinaires :

Tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important

pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:
http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf